



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Note réalisée par :
Dominique Auverlot, Géraldine Ducos et Aude Teillant
département Développement durable

L'ESSENTIEL

OCTOBRE 2013

Vers des agricultures à hautes performances La ferme France dans 10 ans



D'ici dix ans, la ferme France aura profondément évolué. Grâce à de nombreuses initiatives, la transition est déjà en route. La course à la production poursuivie par l'agriculture française depuis les années 1950 – sa productivité a été multipliée par dix depuis – est en voie d'évoluer vers la multiperformance. C'est dans ce contexte que le CGSP a confié à l'Inra la réalisation d'une étude afin de déterminer les possibilités d'évolution de l'agriculture française vers des systèmes de production agricole plus durables. L'objectif était d'analyser les marges de progrès offertes, d'une part, par les systèmes de production dits "biologiques" et, d'autre part, par les systèmes de production dits "conventionnels", au travers de deux questions :

- Comment rendre l'agriculture biologique plus productive et plus compétitive ?
- Comment organiser la transition de l'agriculture conventionnelle vers une agriculture plus durable ?

La transition à grande échelle des exploitations françaises vers la multiperformance exige des changements majeurs. Dix ans ne sont pas de trop pour réussir une telle mutation de la ferme France.

UN SYSTÈME AGRICOLE, AGROALIMENTAIRE ET AGRO-INDUSTRIEL PARMIS LES PLUS PERFORMANTS AU MONDE

À partir des années 1950 s'est produite dans le monde une véritable révolution agricole qui a conduit à un accroissement historique de la productivité permettant de

faire face à l'augmentation de la population mondiale⁽¹⁾ et d'en réduire la part sous-alimentée.

Cette révolution agricole est le fruit, en France et en Europe, d'une politique volontariste, avec notamment la mise en place de la Politique agricole commune (PAC) et du marché commun européen. Elle s'est fondée sur l'emploi de variétés améliorées, d'engrais de synthèse, de

1. Entre 1961 et 2003, la population mondiale a doublé, passant de 3 à 6 milliards.

pesticides, et sur une augmentation de la mécanisation et de l'irrigation.

Les objectifs de l'agriculture d'après-guerre ont largement été atteints et, aujourd'hui, la ferme France est l'une des plus performantes au monde :

- Elle est le premier producteur européen de céréales, d'oléagineux (colza, tournesol, etc.) et de protéagineux (pois, féverole, etc.), et l'un des principaux producteurs européens de fruits, de légumes et de pommes de terre de consommation.
- Elle est le second producteur européen de lait et le troisième producteur européen de porcs.
- Elle est le premier producteur de vin dans le monde.

En aval des exploitations agricoles, le secteur agroalimentaire français a engendré, en 2010, un chiffre d'affaires de 159 milliards d'euros, soit 19 % du chiffre d'affaires total de l'industrie manufacturière française (chiffres Insee 2010)⁽²⁾. Ce secteur se place ainsi devant l'industrie automobile (12 % du CA), ou encore la chimie (9 %). Il représente près de 60 000 entreprises et 512 000 salariés en équivalent temps plein⁽³⁾. La France compte plusieurs leaders de l'industrie agroalimentaire mondiale, parmi lesquels Danone, Lactalis, Pernod Ricard. Enfin, le secteur de la grande distribution compte parmi les plus grands distributeurs au monde (notamment Carrefour, Auchan, Casino) et présente une implantation forte des enseignes indépendantes sur le territoire français (Leclerc, Intermarché ou Système U).

En amont des exploitations agricoles, le système agro-industriel français montre également de très bonnes performances :

- avec ses 72 entreprises semencières créatrices de nouvelles variétés végétales, ses quelque 250 entreprises de production de semences et ses 17 500 agriculteurs multiplicateurs de semences, la France génère un chiffre d'affaires de presque 3 milliards d'euros et est le premier exportateur mondial de semences (hors trait OGM) ;

- la France est le deuxième producteur européen d'aliments pour animaux ;
- les entreprises de machines agricoles emploient plus de 22 000 salariés ; 205 entreprises du secteur sont localisées en France et ont réalisé 3,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires ;
- enfin, elle compte des entreprises de logiciels agricoles performantes, dont ISAGRI qui est reconnu comme le principal acteur informatique agricole en Europe.

UNE AGRICULTURE QUI DEVRA S'ADAPTER POUR RELEVER LES DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

Alors que les politiques agricoles des années 1950 visaient un objectif principal, celui d'augmenter la production, l'agriculture doit aujourd'hui relever des défis multiples.

Elle devra répondre à une demande croissante de matières premières agricoles...

La demande alimentaire va continuer à augmenter pour répondre aux besoins d'une population qui devra atteindre plus de 9 milliards d'êtres humains d'ici 2050 et dont les modes de consommation auront changé. Les usages non alimentaires devraient également croître. Tous les scénarios impliquent l'augmentation de la productivité au niveau mondial, ce d'autant plus si l'on veut éviter une extension des surfaces agricoles au dépend de milieux naturels à forte valeur environnementale (forêts, prairies, steppes, etc.).

... diminuer les pressions exercées sur l'environnement

Comme partout dans le monde, le modèle agricole développé en France après la Seconde Guerre mondiale rencontre un certain nombre de limites : atteintes à la biodiversité et à l'environnement, plafonnement des rendements

2. Dans la nomenclature Insee, le secteur industriel regroupe :

- le secteur de l'industrie manufacturière (85 % du CA du secteur industriel en 2010 et 89 % des emplois salariés en équivalent temps plein) ;
- le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (11 % du CA de l'industrie et 5 % des emplois) ;
- le secteur de la production et distribution d'eau et de l'assainissement, gestion des déchets et dépollution (4 % au CA industriel et 4 % des emplois) ;
- les industries extractives (1 % du CA et 1 % des emplois).

3. À titre de comparaison, quelques chiffres clés de l'industrie automobile :

- 99 milliards d'euros de CA ;
- 2 000 sociétés ;
- 214 000 salariés en équivalent temps plein ;
- un peu plus de la moitié du CA provient des exportations.

agricoles, émergence de phénomènes de résistance aux pesticides chez certains ravageurs.

... réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES)

L'agriculture contribue pour près d'un cinquième aux émissions de gaz à effet de serre en France⁽⁴⁾. Elle est appelée à contribuer à l'effort général de réduction des émissions de GES et à l'atteinte des objectifs fixés aux niveaux national et international (division par quatre des émissions en 2050 par rapport aux émissions en 1990). Une spécificité des émissions agricoles est qu'elles sont majoritairement d'origine non énergétique, et contrôlées par des processus biologiques : rejet de méthane par les ruminants, dégagement de protoxyde d'azote (N₂O) du fait de l'utilisation d'engrais.

... et relever des défis d'ordre social

Après une importante transition démographique (forte diminution du nombre d'actifs agricoles), les mécanismes de renouvellement du corps social agricole ont profondément changé : le système de transmission des exploitations et d'installation s'est ouvert à de nouvelles formes (installation de néo-ruraux, formes sociétaires)⁽⁵⁾. Le recours au salariat, la spécialisation et la sous-traitance devraient continuer à s'accroître et remettre en question les référentiels sociaux.

DEMAIN, À QUOI RESSEMBLERA L'AGRICULTURE FRANÇAISE ?

Pour faire face aux enjeux de ce siècle, il apparaît de plus en plus clair que la performance de l'agriculture devra être multidimensionnelle, ce qui aura des conséquences sur son organisation, ses modes de production, ses produits... Or l'agriculture française est le siège d'évolutions contrastées, de verrouillages, de développements techniques, ainsi que de modèles qui souvent s'opposent.

C'est pourquoi le CGSP a confié à l'Inra – suite à un appel d'offres lancé en avril 2012 – une étude destinée à dessiner les possibilités d'évolution de l'agriculture française vers des systèmes de production agricole plus durables. L'objectif était d'analyser les marges de progrès offertes, d'une part, par les systèmes de production dits "biologiques" et, d'autre part, par les systèmes de production dits "conventionnels", au travers de deux questions :

- Comment rendre l'agriculture biologique plus productive et plus compétitive ?
- Comment organiser la transition de l'agriculture conventionnelle vers une agriculture plus durable ?

L'Inra a exploré ces deux questions, en utilisant une grille commune d'indicateurs de performances à la fois économiques, productives, environnementales et sociales. Menées pendant près d'une année, ces deux études représentent un travail considérable, qui a mobilisé de nombreux scientifiques de cet institut ainsi que ses partenaires de recherche et développement⁽⁶⁾.

L'agriculture biologique (AB) est l'une des formes possibles parmi les agricultures à hautes performances.

Développée depuis une soixantaine d'années dans de très nombreux pays du monde, elle s'est progressivement structurée (autour notamment d'un cahier des charges normalisé), et fait preuve d'un important dynamisme (doublement des surfaces et du nombre d'exploitations en AB en France entre 2007 et 2012). Sa part dans l'agriculture française reste néanmoins faible aujourd'hui (3,7 % de la surface agricole française et 4,7 % des exploitations agricoles en 2012)⁽⁷⁾. L'étude bibliographique menée sur l'agriculture biologique propose un bilan de l'état actuel des performances de l'AB, en termes de production, d'économie, d'environnement et de social. Cette revue de littérature confirme les atouts de l'agriculture biologique en termes de performances environnementales par rapport à l'agriculture conventionnelle, ses bonnes performances sociales globales, mais ses plus faibles rendements moyens à l'hectare. Sur le plan économique, il apparaît impossible de conclure actuellement

4. Pellerin S., Bamière L., Angers D., Béline F., Benoît M., Butault J.-P., Chenu C., Colnenne-David C., De Cara S., Delame N., Doreau M., Dupraz P., Faverdin P., Garcia-Launay F., Hassouna M., Hénault C., Jeuffroy M.-H., Klumpp K., Metay A., Moran D., Recous S., Samson E., Savini I. et Pardon L. (2013), *Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques*, Synthèse du rapport d'étude, Inra (France), 92 pages.

5. Cf. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire (2012), *Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, La Documentation française.

6. Les deux études complètes de l'Inra sont disponibles à l'adresse suivante : www.strategie.gouv.fr/blog/2013/10/synthese-vers-agricultures-hautes-performances/

7. Agence bio, chiffres clés de l'agriculture biologique (2013).

à une meilleure ou moindre rentabilité systématique des exploitations en AB, comparées à leurs consœurs non AB. L'accroissement des efforts de recherche et développement consacrés à l'amélioration des performances agromonomiques et zootechniques de l'AB en constitue l'un des leviers essentiels de compétitivité. En revanche, le niveau élevé des prix des produits issus de l'AB, comparativement aux produits issus de l'agriculture conventionnelle mais aussi à ceux issus de l'AB européenne, constitue un frein à la compétitivité de la filière française.

Vers des systèmes de production conciliant performances productives, économiques, environnementales et sociales.

Le deuxième axe du cahier des charges de l'étude commandée par le CGSP portait sur les évolutions possibles de l'agriculture conventionnelle. L'originalité de cette étude provient de la démarche choisie, qui a consisté en l'analyse systématique d'un très grand nombre de pratiques agricoles innovantes (plus de deux cents). Leurs différentes performances ont ainsi été étudiées, de même que leurs interactions permettant d'envisager des ensembles cohérents de pratiques agricoles. Il s'agit là d'un effort inédit de mise à plat des pratiques et de leurs impacts, dans un contexte de profusion d'initiatives et de modèles agricoles revendiquant la durabilité à des titres divers (agriculture raisonnée, agroforesterie, agriculture écologiquement intensive, etc.).

L'AGRICULTURE FRANÇAISE SERA PLUS DIVERSE ET MULTIPERFORMANTE

Un élément essentiel de l'étude Inra est l'approche par la multiperformance : l'analyse qualitative des performances, à la fois économiques, productives, environnementales mais également sociales, permet de mieux caractériser chaque pratique innovante et son insertion dans les pratiques en place de l'exploitation agricole (voir annexe). Il est intéressant de constater que l'antagonisme potentiel le plus présent n'est pas tant – comme on aurait pu le penser – entre production et environnement : la combinaison simultanée de ces deux performances se fait en revanche au prix d'une augmentation de la charge de travail – parfois de sa pénibilité – ainsi que d'un accroissement des investissements.

Cette démarche de l'Inra donne un cadre d'analyse commun à des pratiques agronomiques diverses, certaines largement banalisées, d'autres plus circonscrites dans leur diffusion. Elle offre un état des lieux nécessaire des connaissances et pratiques existantes, et un cadre à la réflexion sur l'évolution des exploitations agricoles par une approche de rationalité technique, agronomique et économique. Elle laisse néanmoins de côté les mécanismes sociologiques, idéologiques et historiques qui ont constitué les systèmes agricoles actuels, dont l'importance ne doit par ailleurs pas être négligée.

À la suite de cette étude, l'enjeu sera de développer le système d'information et d'analyse élaboré afin de le rendre utilisable et appropriable par les acteurs du monde agricole. Il s'agira de l'évaluer, de le confronter aux conditions réelles et de le faire progresser, afin qu'il puisse contribuer – parmi nombre d'autres facteurs – à l'évolution des exploitations.

COMMENT RÉALISER LA TRANSITION DES EXPLOITATIONS VERS DES AGRICULTURES MULTIPERFORMANTES ?

Les horizons ouverts par cette analyse rationalisée des pratiques permettent de se faire une idée de ce que pourraient être les exploitations de demain. L'étude a également produit une réflexion sur les leviers à actionner pour les inciter à s'engager dans des modes de production multiperformants. Plusieurs commentaires peuvent être formulés à ce stade :

- Les principales pistes de progrès mises en avant sont, pour la plupart, connues (couverture du sol, diversification des rotations et des assolements *via* les légumineuses notamment, recours plus important à la sélection génétique, substitution d'engrais minéraux de synthèse par des produits organiques, etc.). Néanmoins, la pertinence des innovations dépend fortement de chaque contexte d'exploitation. La transition des exploitations agricoles se fera donc en fonction de leurs caractéristiques propres et de leur environnement, mais également – et de manière essentielle – en fonction des priorités et des objectifs choisis par chaque agriculteur.
- Il ressort de ce travail que la mise en place d'ensembles de pratiques cohérents implique souvent un temps de

latence pour les exploitations agricoles (fragilisation transitoire, capitalisation technique, investissements), ce qui, ramené à la ferme France, implique une transition sur un temps long. L'engagement des exploitations agricoles françaises dans un tel processus est donc affaire d'au moins une décennie.

- Une telle transition ne sera réussie que si elle bénéficie d'objectifs nationaux mobilisateurs. L'horizon temporel de cet objectif global doit être de moyen terme avec, en contrepartie, la fixation de jalons à court terme pour chaque contexte de production en fonction des pratiques mobilisables aujourd'hui. Plus précisément, ces objectifs devront être déclinés localement, soit pour chaque exploitation, soit, de manière plus pertinente, à travers des groupements d'agriculteurs. C'est en effet à cette échelle que pourront être appréhendées les questions relatives à l'eau, aux paysages, à la biodiversité, mais aussi aux filières et aux complémentarités, qui dépassent très généralement le cadre de l'exploitation individuelle.
- Les objectifs finaux et jalons intermédiaires ne devront pas se limiter à la seule dimension environnementale, mais couvrir de façon cohérente l'intégralité des performances productives, économiques, environnementales et sociales. Enfin, ils devraient être élaborés et négociés sur des bases collégiales regroupant l'ensemble des acteurs des filières agroalimentaires et des territoires ruraux, et mobiliser pouvoirs publics nationaux et collectivités territoriales.
- La mise en œuvre d'une telle transition de la ferme France suppose un effort de même ampleur – si ce n'est plus – que celui qui a conduit à la révolution agricole d'après-guerre. Le conseil, la formation et l'accompagnement des agriculteurs devront profondément évoluer. L'approche développée par l'Inra constitue un important cadre de mobilisation de connaissances, incitant chacun à la réflexion sur l'évolution de ses pratiques.

LA TRANSITION VERS DES AGRICULTURES À HAUTES PERFORMANCES NÉCESSITE DES POLITIQUES PUBLIQUES FORTES ET RENOUELÉES

Au-delà des indispensables évolutions de la recherche, du développement et du conseil, des incitations seront

nécessaires pour amorcer la transition des exploitations agricoles.

Les évolutions attendues dépasseront en outre largement le périmètre des exploitations agricoles et concerneront les filières agricoles et agro-industrielles ainsi que les acteurs des territoires ruraux et urbains. En effet, l'analyse des freins à la diffusion de pratiques agricoles plus durables nous indique que "l'histoire compte" et que l'ensemble des maillons des filières agro-industrielles – depuis les entreprises de sélection, de production d'intrants, jusqu'aux industries de transformation et à la distribution – se sont construits principalement autour de la performance productive. Cette structuration progressive des acteurs, des technologies, des infrastructures, des institutions, des normes, etc., au fil des dernières décennies, a conduit à un système cohérent centré sur les principes d'une agriculture intensive en agrochimie et de critères de sélection génétiques associés. Plusieurs facteurs, à différentes échelles (parcelle, exploitation, filière, territoire, recherche), se renforcent ainsi mutuellement autour d'une innovation productiviste et industrielle. L'ensemble favorise alors une baisse des coûts associés à ce seul modèle, sa diffusion, voire même son perfectionnement. Ainsi, dans le cas des grandes cultures, on a assisté à une concentration des investissements (tant en amont qu'en aval) et à une simplification des pratiques sur quelques espèces dominantes comme les céréales. Cela a conduit à négliger d'autres espèces telles que les légumineuses fourragères et à graines (par exemple le trèfle ou la luzerne), malgré leur intérêt agronomique et écologique⁸ mais dont la rentabilité est faible par rapport au modèle maïs soja actuel. La sortie de telles situations de verrouillage implique – pour les pouvoirs publics notamment – de mobiliser une grande diversité de leviers et d'agir sur les différents maillons des filières. Dans le cas de la diversification des cultures – reconnue comme un important levier de durabilité mais qui se heurte à la tendance à la simplification des systèmes de cultures engagée depuis plus de quarante ans et à des performances productives et économiques moindres et/ou hétérogènes –, les leviers concernent aussi bien l'aide budgétaire (qui risque cependant d'être insuffisante), que l'obligation réglementaire ou l'aide à l'émergence et à la structuration de nouvelles filières, par exemple par le financement de la recherche sur la valorisation des protéines végétales.

8. Les légumineuses ayant la capacité à fixer l'azote de l'air, ces plantes nécessitent moins d'engrais azotés de synthèse et permettent d'augmenter la fertilité des sols. De plus, étant riches en protéines, elles peuvent contribuer à réduire la dépendance aux protéines végétales importées [soja en particulier].

Si l'actuelle Politique agricole commune (PAC) donne un certain nombre de marges de manœuvre qu'il faut exploiter, une transition d'une telle ampleur ne se fera pas sans une révision en profondeur de la PAC. Au-delà de la PAC 2014-2020, il s'agit donc de réfléchir dès maintenant à la PAC de l'après 2020.

CONCLUSION

La transition vers des agricultures à hautes performances concerne ainsi les agriculteurs en premier lieu, mais aussi, et de façon sans doute tout aussi importante, toutes leurs filières en amont et en aval, comme leur environnement spatial et sociétal (contribuables et citoyens). L'analyse des mutations relatives aux filières, aux territoires, de même qu'aux consommateurs et aux citoyens, nécessiterait une analyse élargie qui ne faisait pas partie du champ de l'étude Inra. Cet important travail conduit à

de nombreuses interrogations sur les implications de cette transition en dehors des exploitations agricoles : quelles seront les conséquences sur les coûts des produits ou la régularité des approvisionnements ? Quel sera le niveau d'adhésion des citoyens à une telle démarche ?

L'étude menée par l'Inra est ainsi complémentaire de la mission confiée en septembre 2012 par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt à Mme Marion Guillou, présidente d'Agreenium, sur les agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement.

Cette transition, par son ampleur et ses impacts, dépasse très largement le cadre de la seule sphère agricole, et questionne de fait l'ensemble de la société. Dans les prochains mois, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en dessinera plus précisément les contours et cherchera à s'inscrire dans une démarche stratégique pour les dix prochaines années. Puisse ce document, par le débat et les réflexions qu'il suscitera, y contribuer.

Mots clés : agriculture, multiperformance, transition.

ANNEXE

Les performances de l'exploitation agricole

Métaperformance	Performance	Performance élémentaire
Production	Production	Augmenter la production
		Améliorer la qualité des produits de récolte
Économie	Rentabilité	Augmenter la rentabilité
	Soldes de gestion	Diminuer les charges variables
		Augmenter la Valeur ajoutée (VA)
		Augmenter l'Excédent brut d'exploitation (EBE)
		Augmenter le Résultat courant avant impôt (RCAI)
	Robustesse	Augmenter l'autonomie productive
		Diminuer la dépendance aux aides
		Diversifier les productions
		Diminuer l'endettement
	Transmissibilité	Améliorer la transmissibilité
Ressources naturelles	Énergie	Réduire la consommation directe d'énergie
		Réduire la consommation indirecte d'énergie
	Eau (quantité)	Réduire la consommation d'eau (irrigation, bâtiments)
Phosphore	Réduire la consommation de phosphore (fertilisation, alimentation du bétail)	
Environnement	Sol	Limiter le compactage
		Diminuer les risques d'érosion
		Augmenter le taux de matière organique
		Limiter l'accumulation d'éléments trace métalliques
	Eau (qualité)	Diminuer la lixiviation du nitrate
		Diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires
		Diminuer le ruissellement de phosphore
		Diminuer l'utilisation de médicaments vétérinaires
	Air	Diminuer les émissions de GES
		Diminuer les émissions d'odeurs
		Diminuer les émissions de polluants organiques
		Diminuer les émissions d'ammoniac
	Biodiversité	Augmenter les surfaces semi-naturelles
		Augmenter la diversité des cultures
		Diversifier la mosaïque paysagère
		Réduire les perturbations de l'écosystème
Social	Travail	Diminuer le temps de travail et/ou sa pénibilité
	Santé	Diminuer l'exposition aux risques de santé
	Bien-être animal	Améliorer le bien-être animal

Source : Guyomard H., Huyghe C., Peyraud J.-L., Boiffin J., Coudurier B., Jeuland F. et Urruty N. (2013), *Vers des agricultures à hautes performances*, Synthèse 2 : "Demain la ferme France : vers des agricultures à hautes performances" [synthèse des volumes 2, 3 et 4 consacrés à l'agriculture conventionnelle du rapport *Vers des agricultures à hautes performances*], 36 pages.

Ce document du Commissariat général à la stratégie et à la prospective est publié sous la responsabilité éditoriale du commissaire général. Les opinions qui y sont exprimées engagent leurs auteurs.

Vers des agricultures à hautes performances

Synthèse 1 ■ Comment rendre l'agriculture biologique française plus productive et plus compétitive ?

Synthèse 2 ■ Demain la ferme France : vers des agricultures à hautes performances

Volume 1 ■ Analyse des performances de l'agriculture biologique

Volume 2 ■ Conception et évaluation de systèmes innovants en agriculture conventionnelle

Volume 3 ■ Évaluation des performances de pratiques innovantes en agriculture conventionnelle

Volume 4 ■ Analyse des voies de progrès en agriculture conventionnelle par orientation productive

Publications de l'Institut national de la recherche agronomique disponibles sur

www.strategie.gouv.fr, rubrique publications

L'Essentiel - octobre 2013 est une publication du Commissariat général à la stratégie et à la prospective
Directeur de la publication :
Jean Pisani-Ferry, commissaire général
Directeur de la rédaction :
Hervé Monange, adjoint au commissaire général
Secrétaires de rédaction : Delphine Gorges, Valérie Senné
Dépôt légal : octobre 2013 - N° ISSN : 1760-5733



**Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective**

18, rue de Martignac
75700 Paris SP 07
Tél. 01 42 75 60 00

Octobre 2013

L'ESSENTIEL

Retrouvez les dernières actualités du Commissariat général à la stratégie et à la prospective sur :

-  www.strategie.gouv.fr
-  [CommissariatStrategieProspective](https://www.facebook.com/CommissariatStrategieProspective)
-  [@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

Créé par décret du 22 avril 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective se substitue au Centre d'analyse stratégique. Lieu d'échanges et de concertation, le Commissariat général apporte son concours au Gouvernement pour la détermination des grandes orientations de l'avenir de la nation et des objectifs à moyen et long termes de son développement économique, social, culturel et environnemental. Il contribue, par ailleurs, à la préparation des réformes décidées par les pouvoirs publics.

Contact presse : Jean-Michel Roullé, responsable de la communication - 01 42 75 61 37 / 06 46 55 38 38 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

www.strategie.gouv.fr